



PASSE, PASSERA...

Exposition sur le collectage de la mémoire orale



UPCP-Métive
Maison des Cultures de Pays
1 rue de la Vau St Jacques
79200 PARTHENAY
Tél. : 05 49 94 90 70
accueil@metive.org - www.metive.org

PRÉSENTATION

Tout collectage part d'une rencontre.

Faire du collectage, c'est aimer écouter les autres, être curieux de ce qu'ils ont à dire ou à exprimer.

Comment s'est organisé, et s'organise encore aujourd'hui, ce collectage ?

Comment organiser le partage et la trace des collectes réalisées ?

Comment la collecte nourrit la création d'aujourd'hui ?

C'est à toutes ces questions, et à quelques autres, que tente de répondre cette exposition, en prenant appui sur l'expérience de l'UPCP-Métive dans ce domaine, et avec l'illustration de nombreux exemples (sonores, iconographiques ou audio-visuels) issus des collectes réalisés dans notre région.

L'exposition s'articule autour de 4 chapitres :

- ~ LA RENCONTRE DE L'AUTRE
- ~ LA CULTURE DE L'AUTRE
- ~ LE PARTAGE ET LA TRACE
- ~ LA MEMOIRE EN MOUVEMENT

À partir de 10 ans



Réalisation par un collectif, en lien avec le Centre d'Études, de Recherche et de Documentation sur l'Oralité (CERDO) de l'UPCP-Métive, s'articulant autour de :

Conception générale :

Marlène BELLY, Stéphanie COULAIS, Josette RENAUD, Jany ROUGER

Avec les conseils pédagogiques de Thierry BEJA et Lysiane CLÉMENT

Création des textes : Jany ROUGER

Recherche et préparation documentaires : Jakub POLASZCZYK

Conception graphique : Fred ROUVRAY (©photographies : thinkstock)

Montage et réalisation : L'équipe de l'UPCP-Métive (salariés et bénévoles)

Nous tenons à remercier chaleureusement :

Les associations, membres d'associations et artistes qui participent à la vitalité de cette culture et qui nous ont aidés à réaliser cette exposition.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- ~ 18 panneaux sur toile bachette (75 x 120 cm) avec système d'accrochage (barre en aluminium avec drisse),

(1 panneau de présentation, 16 panneaux composant les 4 chapitres de l'exposition, 1 panneau de remerciements)

- ~ un DVD illustrant les 4 chapitres (documents photos, sons, audiovisuels).

Se lit sur un ordinateur ou sur un lecteur DVD de salon.

- ~ Un livret de 27 pages, format A5 qui sera imprimé soit :

- par l'emprunteur d'après le PDF fourni
- par l'UPCP-Métive (coût défini plus loin)

Les livrets contiennent des textes complémentaires à ceux des panneaux, ainsi que les légendes des photos des panneaux. Les textes étant plus denses et approfondis, les livrets sont destinés au public adulte.

- ~ Possibilité de fournir du matériel de collectage servant à l'illustration du premier chapitre (magnétophones, appareils photos, bandes sonores et audiovisuel, pellicules, micro).



LA RENCONTRE DE L'AUTRE

Le goût des autres

Tout collectage part d'une rencontre. Faire du collectage, c'est aimer écouter les autres, être curieux de ce qu'ils ont à dire ou à exprimer.

L'attitude du collecteur doit être faite de respect, d'empathie, de compréhension, d'effacement devant l'autre.



Si des artistes revendiquent leur filiation avec la culture collectée, d'autres peuvent aussi créer leurs œuvres à partir de nouvelles collectes sans pour autant manifester leur appartenance à une culture traditionnelle.

Collecte et création

COÛT DE LOCATION

80 euros TTC par mois comprenant 5 affiches A3 et 10 livrets

Gratuit pour les associations du réseau à jour de leurs cotisations (prévoir les frais liés aux affiches et livrets)

Le coût peut faire l'objet d'un supplément au regard des besoins d'impression supplémentaires de livrets et d'affiches, par tranche de 5 affiches (2€) et 10 livrets (20€)

Les frais de transport (aller et retour) sont à la charge de l'emprunteur.

Le prêt ou la location de l'exposition font l'objet d'une convention.

L'emprunteur devra s'informer des conditions d'assurance de l'exposition auprès de l'UPCP-Métive, avant son retrait.



Contacts :

cerdo@metive.org

1, rue de la Vau Saint-Jacques
79200 Parthenay

05.49.94.90.70



Nos partenaires



**Ministère de la Culture
(Direction des Affaires culturelles du Poitou-
Charentes)**

Région Poitou-Charentes



Département des Deux-Sèvres



Ville de Parthenay

Convention de diffusion de l'exposition « PASSE, PASSEra... »

Entre :

L'UPCP-Métive, (Union pour la Culture Populaire en Poitou-Charentes-Vendée)
Maison des Cultures de Pays, 1 rue La Vau Saint-Jacques 79200 Parthenay,
représentée par sa directrice Josette RENAUD,

Et

L'emprunteur :
Nom :
adresse :
représenté par :

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 : Objet et durée de la convention

L'UPCP-Métive confie à l'emprunteur une exposition intitulée «PASSE, PASSEra»,
réalisée par le Centre d'Études, de Recherche et de Documentation sur l'Oralité
(CERDO) de l'UPCP-Métive. Cette exposition est confiée du.....
au à l'emprunteur et sera exposée sur le lieu
suivant :

Article 2 : État des lieux

Un inventaire et un état des lieux doivent être assurés par les deux parties avant et
après diffusion de l'exposition.

Article 3 : Composition de l'exposition

Celle-ci est composée de :

- 18 panneaux sur toile bachette (75 cm x 120 cm) avec système d'accrochage et de
lestage en aluminium en haut et en bas, et drisses.
- un DVD à diffuser comme ambiance sonore et illustration des quatre chapitres.
- Un livret (destinés aux visiteurs).
- Un ensemble de matériel de collectage (micros, enregistreurs, appareils photo,
caméra, bandes) (facultatif)

Article 4 : Diffusion des documents sonores et audiovisuels

L'UPCP-Métive autorisant la diffusion des documents sonores et audiovisuels dans le
strict cadre de l'exposition, ceux-ci ne devront faire l'objet d'aucune duplication.
Une communication dans un cadre pédagogique ou radiophonique en dehors de
l'exposition par exemple devra faire l'objet d'une validation par l'UPCP-Métive, et
dans certains cas particuliers être soumis à l'autorisation des informateurs et des
enquêteurs ou de leurs ayants droit. Le non-respect de cette règle pourra faire
l'objet d'un recours.

Métive

Centre de Musiques et Danses Traditionnelles en Poitou-Charentes & Vendée

UPCP



UPCP - Métive

05 49 94 90 70
www.metive.org

Article 5 : Mention des sources

L'emprunteur s'engage à faire figurer dans la signalétique de l'exposition les cartons mentionnant la réalisation, les remerciements et les références des CD d'ambiance.

Article 6 : Assurance et recours

L'emprunteur doit assurer l'exposition contre l'incendie, les explosions, la foudre, le dégâts des eaux et le vol. L'emprunteur doit obligatoirement fournir une attestation d'assurance à l'UPCP-Métive. Valeur de l'exposition : 2000 euros.

L'emprunteur doit assurer l'exposition lors de son transport.

L'emprunteur s'engage expressément à ne pas exposer les panneaux à la lumière violente, même sur une courte durée, à les protéger, à utiliser le système d'accrochage proposé et à ranger les panneaux comme l'UPCP-Métive le préconise.

Pour des détériorations de moins grande ampleur mais nécessitant une réfection, constatées après état des lieux, une réparation financière sera exigée.

Article 7 : Location

L'UPCP-Métive confie à l'emprunteur l'exposition « PASSE, PASSEra... » pour une durée mentionnée à l'article 1 moyennant la somme de 80 euros TTC par mois. Ce tarif comprend l'impression de 5 affiches et 10 livrets. Le coût peut éventuellement faire l'objet d'un supplément de 10 euros au regard des besoins, par tranche de 5 affiches (2€) et 10 livrets (20€).

Les associations membres du réseau UPCP-Métive bénéficient de la gratuité de la location. Les frais d'impressions des affiches et livrets sont à leur charge (impression par leurs soins, ou par l'UPCP-Métive selon le montant indiqué ci-dessus).

Les frais de transport (aller et retour) sont à la charge de l'emprunteur.

Fait à, le

UPCP-Métive, producteur
Josette RENAUD, directrice

L'emprunteur¹

¹ Mentionner le nom et le prénom et faire précéder de la mention « Lu et approuvé » avec paraphe sur la première page